

BEEFP – Numéro **89-34b**

RBIF - 04338

Dorchester (Nouveau-Brunswick)

Tours D1, D2, D3 et D4

Pénitencier de Dorchester

Les tours du pénitencier de Dorchester ont été construites en deux phases: les tours D1 et D2 en 1909-1916, et les tours D3 et D4 en 1927-1932. Elles ont été conçues par la direction de l'architecture du ministère de la Justice, sous la direction de W.L. Lawson. Les tours ont été modifiées au fil des années : entrées de porte déplacées, fenêtres condamnées et guérites de garde remplacées. Service correctionnel Canada en est le gardien. Voir le rapport 89-34 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Les tours ont été désignées « édifice reconnu » en raison de leur importance architecturale, environnementale et locale.

Les quatre tours sont situées aux coins du mur rectangulaire entourant la prison. Elles ont deux formes, carrée et octogonale, et constituent de bons spécimens de conception de tour de pénitencier. Les fûts de maçonnerie s'harmonisent sur le plan des matériaux et du traitement au bloc principal, tandis que les guérites de garde sont de facture moderne.

Les tours représentent un élément concret de la structure de protection du pénitencier et témoignent de leur fonction particulière qui consiste à fournir une plate-forme surélevée et protégée pour la surveillance des détenus.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale des quatre tours réside dans leur forme, leurs proportions d'ensemble, leurs détails architecturaux, leurs matériaux de construction et leurs rapports avec l'emplacement.

La forme des tours suit celle d'une colonne classique, divisée en trois parties: base, fût et chapiteau. La base évasée en béton et le fût en pierre, carré ou octogonal, sont surmontés d'un chapiteau saillant en encorbellement qui soutient une guérite de garde.

Trois des tours sont surmontées de guérites de garde en forme de cône octogonal inversé, avec des toits octogonaux à faible pente. Ces guérites remplacent les

antérieurs panneaux de béton placés au-dessus des chapiteaux et les guérites situées en retrait et coiffées de toits octogonaux. Quand viendra le moment de remplacer les guérites de garde, il faudrait tenir compte des antécédents historiques de la conception.

Le caractère de la maçonnerie contribue à la valeur patrimoniale des structures. La texture des murs de grès des tours est accentuée par les contrastes produits par les types de pierre utilisée : blocs plus larges pour la base évasée, blocs plus petits pour la partie située au-dessus, et utilisation de pierres lisses pour les chapiteaux en encorbellement, les pierres d'angle et les voussoirs de toutes les ouvertures de porte et de fenêtre. La maçonnerie de pierre s'harmonise à celle des murs; les détails correspondent à ceux du pénitencier et ne devraient pas être modifiés. La maçonnerie devrait faire l'objet d'un entretien régulier fondé sur les conseils de spécialistes en conservation.

Les embrasures originales des fenêtres ressemblant à des meurtrières, les portes en retrait et les fenêtres à plusieurs carreaux contribuent à l'aspect « fortifié » de la conception, en ajoutant des détails à petite échelle. Le toit est un trait distinctif de la tour. Au moment du remplacement du toit, il faudra déterminer par des recherches les matériaux et la couleur adaptés.

La disposition initiale avec accès au niveau du sol, escalier en spirale et guérite surélevée est typique de ce type de bâtiment et devrait être respectée. Tous les éléments qui subsistent de l'intérieur original devraient être étayés par des documents et préservés.

L'emplacement simple et dégagé devrait être conservé sans embellissement. Il ne faudrait pas modifier le paysage d'une façon qui diminuerait l'aspect imposant de la volumétrie des tours.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*.